

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX - TRAVAIL - PATRIE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC WORKS

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSE**

COMMUNIQUE N° 0041 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/NS/2020 DU 13 JAN 2020  
PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°138/AOIR/MINTP/CIPM-SPIAG/2019 DU 16 OCTOBRE 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE EN VUE DE LA REALISATION D'UN AUDIT FINANCIER DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE KRIBI-LOLABE.  
FINANCEMENT: FONDS DE CONTREPARTIE DU PROJET, LOGES A LA CAA, CERTIFICAT D'ENGAGEMENT N° : 36 467 06 5236 036 00580.

**Le Ministre des Travaux Publics communique :**

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres International Restreint N°138/AOIR/MINTP/CIPM-SPIAG/2019 du 16 octobre 2019 en procédure d'urgence pour le recrutement d'un cabinet d'expertise comptable en vue de la réalisation d'un audit financier du projet de construction de l'autoroute Kribi-Lolabé, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU					
Lot	Prestation à réaliser	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC corrigé en FCFA	Observation
Lot unique	Réalisation d'un audit financier du projet de construction de l'autoroute Kribi-Lolabé	CABINET D'ETUDES ET D'AUDIT COMPTABLE (CAEAC) B.P : 3223 Douala Tél : 233 42 16 98 / 699 15 34 74	45 792 000	45 792 000	Délai d'exécution : 05 mois. Offre la mieux-disante

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
1	CABINET OKALLA & ASSOCIES	Offre non mieux-disante.
2	CABINET MAZARS CAMEROUN	Offre technique insatisfaisante (absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP).
3	DELOITTE	Caution de soumission non-conforme.
4	ECA-ERNEST & YOUNG CAMEROUN	Offre technique insatisfaisante (note technique inférieure au minimum requis).
5	BEKOLO & PARTNERS	Offre technique insatisfaisante (absence de l'attestation de visite des lieux, des moyens techniques et matériels et de la capacité financière).



Le Cabinet attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour l'établissement de son projet de Lettre-Commande.

Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Services, des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Yaoundé, le 13 JAN 2020



Emmanuel NGANOU D.

